

Demande de dérogation scolaire

habitant de Villefontaine pour aller dans une commune extérieure

Première demande (Renouvellement (Date de réception :	
Ecole de secteur :	Ecole dem	nandée :	
	Commune	;	
Nom et prénom de l'enfant :			
Date de naissance :		Niveau scolaire 2024/2025 :	
Nom du (des) responsable(s) de l'e	enfant :		
Adresse complète :			
Téléphone : (fixe et portable)			
Courriel:			
Lieu de travail de la mère :		Téléphone :	
Lieu de travail du père :		Téléphone :	
Secteu	ır d'origine	Secteur demandé	
Secteu Avis de la Commune d'origine :	r d'origine	Secteur demandé Décision du Maire de la Commune d'accueil :	
	r d'origine		
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e	-	Décision du Maire de la Commune d'accueil :	
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e accueilli à Villefontaine	-	Décision du Maire de la Commune d'accueil : Favorable :	
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e accueilli à Villefontaine Défavorable :	-	Décision du Maire de la Commune d'accueil : Favorable : Défavorable :	
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e accueilli à Villefontaine	-	Décision du Maire de la Commune d'accueil : Favorable :	
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e accueilli à Villefontaine Défavorable : Observations :	-	Décision du Maire de la Commune d'accueil : Favorable : Défavorable : Observations :	
Avis de la Commune d'origine : Favorable : sans participation financière, l'e accueilli à Villefontaine Défavorable :	enfant pouvant être	Décision du Maire de la Commune d'accueil : Favorable : Défavorable :	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées dans le cadre du traitement des dérogations scolaires. Elles sont destinées au service scolaire et sont conservées 5 ans. Conformément à la loi "informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpo@mairie-villefontaine.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr.